



CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2018

Le cinq du mois de mars deux mille dix-huit, à vingt heures le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 26 février 2018

Etaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. BOUTTET Ludovic, M. Claude ROCHE, M. Gilles SIMON, M. Frédéric BRUSQ, Mme ARMAND Josiane, Mme Julie DEPLATIERE, M. Dominique DEMARE, M. Sébastien GAY.

Etait excusé : M. Philippe VIALON, donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEIGNOL,

Etait absente : Mme Gisèle CHAUVE.

Secrétaire de séance : M. Dominique DEMARE.

Le compte-rendu de la séance du 29 janvier est approuvé sans réserve.

Réfection Eclairage Salle des Fêtes

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de pour la réfection de l'éclairage public de la salle des fêtes et du city stade.

Les éléments sur ce dossier étant incomplets, ce point sera étudié lors de la prochaine séance du mois d'avril.

Convention déploiement Très Haut Débit - SIEL

Pour réaliser le déploiement du réseau en fibre optique sur la commune, le SIEL sollicite la commune de St Georges de Baroille dans le cadre d'une convention de servitude privée sur la parcelle cadastrée 1580 section B. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Attribution de subventions

Après lecture des demandes de subventions, Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : 490 € au Sou des Ecoles pour la participation au voyage scolaire des classes de CM1 et CM2, programmé en mai 2018, à hauteur de 70 € par élève pour 7 élèves de St Georges, 50 € Adapei/Actiforez, 50 € Dr Clown, 50 € Foyer Collège St Germain, 40 € Le Colombier-La Blégnière, 20 € MFR St Laurent de Chamousset, 30 € à l'Association Prévention Routière de la Loire (APR).

Les demandes suivantes n'ont pas été retenues : AFSED, AMF Téléthon sachant que la commune participe à la " Journée du Téléthon " lors de la dictée du mois de novembre - France Alzheimer - ARPA (Association Roannaise Pour l'Apprentissage), Association Région Roannaise Aide aux Victimes Et Médiation (ARRAVEM) - Association Musique et Danse Balbigny, Croix Rouge Française de Roanne, DDEN, Jeunesse et Plein Air, MJC de Feurs, Les Restaurants du cœur de St Etienne.

Questions diverses

M. le Maire fait part au Conseil Municipal :

- que le problème d'écoulement à la station d'épuration a été solutionné : la conduite était bouchée par un amoncellement de goudron gravillonné.
- de la demande d'autorisation de Mme MARTINENGO Joanna pour mettre en place un camion pizza sur la place du village chaque vendredi de 17 h à 21 h 30. Le Conseil Municipal est d'accord pour donner une suite favorable à cette demande pour une durée d'un an renouvelable. Mme MARTINENGO devra fournir un extrait KBIS ainsi qu'une attestation d'assurance.
- que l'enquête publique du projet d'aliénation délibéré en séance du 18/12/2017 aura lieu du 17 avril au 3 mai. M. Michel ZOBOLI, commissaire-enquêteur est nommé par arrêté du Maire. Il fera une permanence en mairie le samedi 28 avril de 10 h à 12 h. La publication dans 2 journaux sera faite selon la réglementation.
- l'impression du bulletin municipal a été confié à SEDI et sera distribué d'ici 15 jours/3 semaines.
- des projets d'investissements pour 2018 : mise en accessibilité de la salle des fêtes, réfection du monument aux morts, isolation thermique de la toiture de la mairie, aménagement de la place de la mairie, aménagement au cimetière le long du columbarium pour éviter l'écoulement, un programme voirie à définir, éclairage public salle des fêtes et city stade.

Fin de la séance : 22 h 00

Prochaine séance : 9/04/18 à 20 h 30

Le Maire,
Jean-Pierre SEIGNOL

Le secrétaire,
Dominique DEMARE

